

L'ÉCHO DU SACRÉ-CŒUR

N°3

UNA CUM MARIA ET PETRO

« Ne vous semble-t-il pas que nous avons raison de suivre plutôt la pratique de l'ancienne Église que les difficultés de ces nouveaux venus ? »

Saint François de Sales, Docteur de l'Église

EDITORIAL

Le journal devient trop petit, les articles pleuvent, ça se bouscule au portillon ! C'est qu'il y en a des trésors dans le Cœur de la Sainte Église, et il n'y a qu'au Ciel où nous pourrions embrasser toute la Vérité d'un seul élan ! En attendant, nous picorons les miettes, et déjà quelle joie d'échanger entre nous, en ces temps de persécutions sourdes !

Les plus attentifs auront peut-être remarqué le nouvel intitulé : **Una cum Maria et Petro** ! Signe de notre attachement invincible à tout ce qui est catholique, et raison de notre opposition de plus en plus vigoureuse, publique, victorieuse, au « cacangile » (mauvaise nouvelle) de François ! Notre Évangile est celui des siècles, des saints et des Apôtres, invariable sous peine d'anathème.

Le voyage au Canada fut un point culminant de l'apostasie... avant le prochain hélas, nous ne sommes pas encore au bout de la grande épreuve des derniers temps. Après le culte idolâtrique de la Pachamamma, celui qu'un milliard de catholiques pensent être le pape a assisté, la main sur le cœur, aussitôt imité par ses courtisans à barrette rouge, à un véritable culte satanique, dont les invocations étaient scandées par un chaman québécois, un panier de plume sur la tête et un sifflet à la bouche : ce serait ridicule si ce n'était surtout sacrilège.

Jusqu'où faudra-t-il descendre pour que les catholiques se réveillent ? Quand nous tomberons à genoux davantage, Dieu aura pitié... il est impossible qu'il admette encore longtemps de tels outrages ! Toute l'histoire de l'Église nous avertit que la justice de Dieu se doit de châtier l'humanité impie ; mais la miséricorde permettra aux derniers fidèles de ne pas périr, dans le refuge imprenable du Cœur Sacré de Jésus et du Cœur Immaculé de Marie ! Ayons à cœur d'honorer notre Mère du Ciel le 15 août prochain, et de processionner selon le vœu de Louis XIII : la France lui est confiée, elle ne périra donc jamais, à l'égal de sa Mère, la Sainte Église : *Ave Maria* !

Frère Arnaud

Veillez adresser vos propositions d'articles, qui doivent être courts, alertes, et surtout catholiques ! à l'adresse suivante : frarnaudbouan@gmail.com.

RENOUONS AVEC L'ANGÉLUS

Une petite page de poésie mystique qui réjouira les pieux fidèles, et encouragera les apprentis-pieux à reprendre ces humbles dévotions qui plaisent beaucoup au Bon Dieu. Tellement contraires à l'esprit moderne, savant et orgueilleux ! Les cloches sonnent, disons donc le saint Angélu... (page 4)

DIFFÉRENCES ENTRE LA JUSTIFICATION LUTHÉRIENNE ET TRIDENTINE – ADRIEN SCHOEN

Dans cet article, je continuerai le raisonnement entamé dans le premier article de critique de la vision luthérienne de la justification. Je présenterai dans ce numéro comment l'Église luthérienne présente la justification, et je mettrai en avant notamment plusieurs points de désaccord entre sa vision et celle du concile de Trente. Je définirai ce que l'on entend par justification, et je présenterai ce que j'estime être trois points de contentieux entre la position luthérienne et celle du concile de Trente. (page 2)

POURQUOI LE GRAND MONARQUE SERA FRANÇAIS ? – CLOVIS MARIE

Question qui paraîtra peut-être un tantinet chauvine, mais dont la réponse est enthousiasmante, tant il y a d'autorités sérieuses qui assure le fait. Reste à espérer que Dieu hâte le jour de son avènement ! (page 2)

LE SAINT PONTIFE, NOTRE ESPÉRANCE – FRÈRE ARNAUD

Article complémentaire du précédent, tout autant que l'Église et la France sont complémentaires. De très nombreuses prophéties annoncent leurs venues, mais il en est une particulièrement extraordinaire, c'est la vision de la vénérable Elisabeth Canori Mora. Si extraordinaire qu'on en viendrait à douter... un épisode de la vie de saint Samson reproduit à peu de chose près, l'extraordinaire consécration du saint pontife de nos espérances... par saint Pierre lui-même ! (page 3)

GRANDE JOURNÉE FESTIVE À CARRAGAT LE 25 AOÛT

À l'occasion de la sortie du livre

L'ÉVANGILE DE CLOVIS SELON LA FOI DE NOS PÈRES

Rdv 14h – chapelet pour la France

19h – Galette – Saucisse

21h – Spectacle : Clovis contre Goliath

Ps : Appel aux bonnes volontés pour l'organisation matérielle, acteurs, etc..

Un livre qui s'adresse à tout homme qui aime la France, et désireux de retrouver notre véritable histoire, cachée par trois siècles de rationalisme, haïe par la République, et la contradiction parfaite de toute la fausse religion conciliaire ! Avis à nombre de nos contemporains qui veulent être **una cum Clovis** !

« Roi puissant en vertu, célèbre par ses victoires, mais surtout remarquable par son grand amour de Dieu. »

Épithète de Clovis, attribuée à saint Rémi

POURQUOI LE GRAND MONARQUE SERA FRANÇAIS ?

La France "a une vocation chrétienne, c'est-à-dire, qu'elle est providentiellement destinée à maintenir et à défendre parmi les nations l'existence et les droits de l'Église, à établir dans le monde le règne du Roi des rois, Notre-Seigneur Jésus-Christ." (*La Mission Posthume de Jeanne d'Arc*, Mgr Delassus)

"Le Fils de Dieu, dit Grégoire IX, dont le monde entier exécute les lois et aux désirs duquel les armées célestes s'empressent d'obéir, a établi sur la terre divers royaumes et divers gouvernements pour l'accomplissement des célestes conseils. Mais comme autrefois, entre les tribus d'Israël, la tribu de Juda reçut des privilèges tout particuliers, **ainsi le royaume de France a été distingué entre tous les peuples de la terre par une prérogative d'honneur et de grâce.**

« De même que cette tribu n'imita jamais les autres dans leur apostasie, mais vainquit, au contraire, en maints combats, les infidèles, ainsi le royaume de France ne put jamais être ébranlé dans son dévouement à Dieu et à l'Église ; jamais il n'a laissé périr dans son sein la liberté ecclésiastique ; jamais il n'a souffert que la foi chrétienne perdît son énergie propre ; bien plus, pour la conservation de ces biens, rois et peuples n'ont pas hésité à s'exposer à toutes sortes de dangers et à verser leur sang.

« Il est donc manifeste que ce royaume béni de Dieu a été choisi par notre Rédempteur pour être l'exécuteur spécial de Ses divines volontés. Jésus-Christ l'a pris en Sa possession comme un carquois d'où Il tire fréquemment des flèches choisies, qu'Il lance avec la force irrésistible de Son bras, pour la protection de la liberté et de la foi de l'Église, le châtement des impies et la défense de la justice »

Avant Grégoire IX, Honorius III avait appelé la France « le mur inexpugnable de la chrétienté » ; Innocent III avait dit : « Les triomphes de la France sont les triomphes du Siècle apostolique » ; et Alexandre III : « La France est un royaume béni de Dieu dont l'exaltation est inséparable de celle du Saint-Siège ».

"De tout temps, la Providence s'est plu à confier aux bras vaillants de la France la défense de l'Église."

(Léon XIII *Au milieu des sollicitudes*, 1892)

"Cette France, si soucieuse de garder, de défendre et de propager la foi, n'est pas moins zélée à en appliquer les enseignements aux réalités de la vie publique. C'est elle qui constitue, une des premières, la société civile sur les données du christianisme ; c'est elle qui fonde, par Charlemagne, l'unité des races européennes ; c'est elle qui tempère le régime féodal par l'élévation du pouvoir royal et l'affranchissement des communes ; elle qui montre au monde, dans saint Louis, l'idéal de la royauté : elle enfin qui tient, sous son pied vainqueur, l'hydre éternelle de la révolution." (Mgr Fèvre, *Histoire Apologétique de la Papauté*, 6^{ème} volume)

Et c'est d'elle, que naîtra le Grand Monarque, la nouvelle tribu de Juda. Elle, a qui, "la Providence réserve la plus belle destinée qui soit ici-bas, celle de défendre l'Église." Car même si elle a "besoin de docteurs et de saints, elle a besoin aussi d'une épée pour se défendre ; et saint Pierre en tirant l'épée contre Malchus, montre qu'il a reçu les deux glaives."

Mgr Fèvre nous l'explique très bien, quand il écrit explicitement que "la nation franque sera l'épée de l'Église, le porte étendard du Christ." "Prier pour la France c'est prier pour l'Église." "la France est le soldat de Dieu !"

Comment, après avoir lu ses textes et tant d'autres, on ne peut être convaincu de la nationalité de notre futur Monarque ?

Clovis Marie

C'est bien là l'étonnant que l'on doute encore, et de sa venue, et de sa nationalité, et de sa mission ! Saint Rémi le dit on ne peut plus clairement au jour de la naissance de la France : « Vers la fin des temps, **un descendant des rois de France régnera sur tout l'antique empire romain.** Il sera le plus grand des rois de France et le dernier de sa race. Après un règne des plus glorieux, il ira à Jérusalem, sur le mont des Oliviers, déposer sa couronne et son sceptre, et c'est ainsi que finira le saint Empire romain et chrétien. »

Ainsi nous renouons avec l'antique espérance d'Israël de l'avènement d'un Messie-Roi, l'importance de la naissance des premiers princes à chaque génération de rois, et à l'engouement pour suivre la postérité cachée aux yeux des sages et des savants, du petit dauphin Louis, duc de Normandie, connue sous le nom de Louis XVII, mais à tort, n'ayant pas été sacré.

DIFFÉRENCES ENTRE LA JUSTIFICATION LUTHÉRIENNE ET TRIDENTINE

Ma série repose sur la doctrine de la justification, il convient tout d'abord de rappeler ce que nous appelons « justification ». Luthériens et catholiques s'accordent pour dire qu'ils entendent par justification le fait d'être déclaré juste aux yeux de Dieu. Pour les luthériens, comme pour le concile de Trente, **la cause matérielle de notre justification, c'est la Passion de notre seigneur.** C'est la ressource primaire de notre justification, c'est par sa Passion que l'Homme a été racheté.

La question qui va diviser les luthériens et les catholiques est au sujet de la cause instrumentale. Comment cette justification peut m'être imputée ? **Pour le concile de Trente, c'est par le baptême, pour les luthériens, c'est par la foi seule.** Il y a ici un point de dissension évident, et pourtant la différence entre les deux causes est subtile et nécessiterait à elle seule un article.

En résumé, pour les catholiques la cause efficiente de la justification (la grâce), n'est pas la même que la cause instrumentale (le baptême), alors que pour les protestants, il n'y a pas de distinction entre cause instrumentale et cause efficiente, la foi est en même temps la cause efficiente et la cause matérielle de la justification.

Cette notion de « foi » est d'ailleurs assez floue dans la doctrine luthérienne, alors qu'elle est clairement définie dans n'importe quel bon catéchisme catholique. Ce rejet d'une force interne (ce que les catholiques appellent la grâce) comme cause efficace dans le processus initial de justification entraîne par ailleurs les luthériens à considérer la justification comme **un processus purement externe à l'individu.** Par la justification, le pécheur n'est pas transformé en personne juste, il est seulement déclaré juste dans le tribunal de Dieu. Cette justification initiale est donc purement extérieure à l'individu, puisqu'elle relève d'un événement historique et lointain auquel aucun de nous n'a pris part (la Passion du Christ).

Un autre point de dissension est sur la certitude qu'un individu peut porter à sa justification. Puisque les luthériens réfutent que la justification initiale influence l'individu de l'intérieur, ils ne relient pas la justification à une éventuelle grâce sanctifiante, contrairement aux catholiques : ils peuvent donc affirmer que **la justification du croyant est une certitude.** Les luthériens sont certains

d'être justifiés, car leur justification, c'est la Passion du Christ. C'est un des points de tension les plus évidents entre le concile de Trente et la communauté luthérienne. En effet, si l'on dit, comme le concile de Trente, que la cause efficiente de la justification (la grâce sanctifiante) peut être perdue ; alors on admet que la justification elle-même peut être perdue et donc que nul ne peut vraiment être certain de sa propre justification.

Un dernier point de contentieux concerne la justice comme cause formelle de cette justification. Pour l'Église luthérienne, l'individu est déclaré juste, non par sa justice propre, mais par la justice de Christ, qui lui est imputé directement. **C'est la fameuse analogie de l'échange** : sur le Golgotha, le Christ prendrait sur lui les péchés du monde et en même temps il donnerait au monde sa justice. Ce processus est complètement extérieur à l'individu. C'est cette position qui faisait dire à Luther que l'Homme était entièrement juste, mais dans le même temps entièrement pécheur. **Pécheurs par ses actes, mais juste par la justice de Christ qui lui est imputé.** Cette position, considérant que l'individu est déclaré comme juste au seul regard de la justice de Christ est directement condamné par Trente (canon 11)

Dans cet article, j'ai exposé ce que l'on entendait couramment par le terme justification. J'ai ensuite présenté trois points qui faisaient controverse parmi les luthériens et les catholiques : 1) Comment les bienfaits de la Passion du Christ nous sont imputés pour nous rendre justes aux yeux de Dieu ? 2) Un individu peut-il être certain de sa justification ? 3) L'individu est-il déclaré juste uniquement au regard de la justice de Christ ? Dans les prochains articles je défendrai donc la position tridentine sur ces trois points.

Adrien Schoen

LE SAVIEZ-VOUS ?

Yvan Gobry a publié une biographie de Luther (1991), révélant le suicide de Luther, qui fut retrouvé pendu par les domestiques qui en témoignèrent. On les fit taire, mais pas tous ni tout le temps, et qu'alors on attaqua comme papistes les véridiques témoins de cette version. Mais les preuves sont là et c'est le plus cruel démenti apporté à la mission de Luther, toute fondée sur la foi-confiance libératrice de toute angoisse ! L'on comprend pourquoi cette version, seule authentique, fut soigneusement étouffée. L'homme fut somptueusement enterré dans la chapelle du château de Wittenberg. *(Extrait de la CRC tome 28, oct 1996)*

LE SAINT PONTIFE, NOTRE ESPÉANCE !

Comment l'Église se relèvera-t-elle demain de l'effroyable état où ses enfants dénaturés l'ont laissée... comme saint Lazare dans son tombeau, « elle sent déjà » ! La corruption éclate de tous les côtés...

Alors quelle consolation pour le fidèle qui souffre pour sa Mère à l'agonie, de découvrir plus d'une centaine de prophéties bien attestées, faisceau convergent qui annonce l'envoi par Notre-Seigneur, d'une double force, temporelle et spirituelle, qui viendra déloger nos ennemis partout où ils se trouvent. Ce sera l'œuvre conjuguée du Grand Monarque et du Saint Pontife... qui ne sauraient plus tarder, car Dieu ne pourra permettre l'extinction définitive de son Épouse. Notre-Seigneur est trop noble Chevalier pour ne pas intervenir au moment décisif.

Seulement voilà, ces visions, prophéties, espérances, sont régulièrement contestées voir méprisées, et parfois par des clercs !

Il en est une qui est particulièrement extraordinaire, donc particulièrement attaquée, c'est la prophétie de la vénérable Elisabeth Canori Mora (1774-1845), qui annonce la solution céleste au nœud inextricable de notre actualité : elle vit le ciel s'ouvrir et saint Pierre descendre à nouveau sur la terre, ainsi que saint Paul. « Saint Pierre choisit alors le nouveau Pontife. L'Église fut ensuite reconstituée, les ordres religieux rétablis, et les maisons particulières des Chrétiens devinrent semblables à des couvents, tellement étaient grande leur ferveur et leur zèle pour la gloire de Dieu. »

Ainsi la solution ne serait ni humaine bien entendue, ni même ecclésiastique, mais bien toute surnaturelle, toute du côté du Bon Dieu ! Ce ne pourraient être des cardinaux qui n'en sont pas qui seraient en mesure d'élire le successeur du « loup ravageur » du Vatican ! Saint Pierre et saint Paul auraient ainsi toute la gloire de cette restauration. L'enjeu de la véracité de cette prophétie est donc de taille !

Or le 28 juillet dernier, nous fêtions saint Samson, premier évêque de Dol au VI^{ème} siècle. Dans les admirables Petits Bollandistes de Mgr Guérin, il est dit qu'il fut sacré évêque en Grande-Bretagne... par saint Pierre lui-même ! Joie de découvrir un précédent historique qui devrait conforter notre sentiment.

La veille du jour que les trois évêques

ordinants devaient faire leur choix de trois candidats, comme c'était la coutume dans les églises de Cambrie. Deux étaient choisis, il manquait le troisième.

« La veille du jour qu'ils devaient faire leur choix, Samson, passant selon sa coutume la nuit en prières, eut une admirable vision. » Saint Pierre, saint Jacques et saint Jean parurent, le pressant d'entrer dans l'église avec eux, étaient « envoyés de Dieu pour le sacrer évêque ; ce qu'ils firent ensuite avec les cérémonies ordinaires ; après quoi tout disparut. » L'évêque consécrateur principal, saint Dubrice fut averti par un ange que Dieu avait choisi Samson pour être le troisième évêque. Il fut donc élu et reçut l'imposition des mains ; « mais une colombe blanche, lumineuse et visible à tous les assistants, parut sur sa tête lorsqu'on le fit asseoir sur le trône, et se reposant tranquillement sur lui, elle ne s'envola point, quelque bruit et quelque mouvement que l'on fit jusqu'à la fin de la cérémonie. » Ainsi Dieu lui-même avertissait les uns et confirmait publiquement les autres de son choix, afin que tous le reconnussent comme légitime pasteur choisi par Dieu.

Nul ne sait comment Dieu opérera le Salut de son Église. Mais ces vieilles histoires saintes alliées à tant de prophéties tout au long de l'histoire de l'Église, gonflent l'espérance des pieux fidèles. Pourquoi nous en priver ?

Et puisque la Providence me garde quelques lignes, voici encore cette citation de Canori Mora... « ce n'est plus une espérance, disait saint Pie X, cela devient la certitude du triomphe ! »

« Ton sacrifice fort et constant a fait violence à Ma justice irritée. Je suspends, pour l'instant, le châtement mérité et je fais place et laisse agir Ma miséricorde. Les Chrétiens ne seront pas dispersés, ni Rome privée de ses Pontifes. Je réformerai Mon peuple et Mon Église. J'enverrai des prêtres très zélés et Mon Esprit renouvellera la face de la terre ; Je rendrai la ferveur aux Ordres religieux par le moyen de réformateurs savants et saints et tous posséderont l'esprit de mon fils bien-aimé Ignace de Loyola. Je donnerai à mon Église un nouveau Pasteur, saint et rempli de Mon Esprit : par son grand zèle, il sanctifiera Mon troupeau »

« Tel sera le triomphe éclatant réservé à l'Église catholique. Elle sera louée, honorée et estimée de tous ; tous se donneront à elle en reconnaissant le Souverain Pontife pour "le Vicaire de Jésus-Christ". »

RENOUONS AVEC L'ANGÉLUS

Il est 7h, au pré, dans la fraîcheur matinale, entouré des vaches que j'amène à la traite, j'entends jouer par les cloches de l'église du village la mélodie céleste de l'Angélus qui nous annonce chaque matin que tout recommence... et que tout homme ne peut guère débiter sa journée après 7h !

Cet Angélus, qui nous invite à la méditation de l'Incarnation, me voilà le prier au contact de la Création du troisième jour. On croirait, à s'y méprendre, faire partie du tableau de Millet.

Cette prière relativement courte révèle l'essentiel. En effet, le salut du monde a été permis grâce à Celle qui n'a cherché qu'une chose tout au long de sa vie : faire la Volonté de Dieu.

Ainsi, trois fois par jour (matin/midi/soir), l'Église nous rappelle que notre propre salut dépendra de notre soumission à la Volonté de Dieu. Et que rien ne devrait nous soucier plus que de la connaître.

« Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole ».

A l'instant même où le « Fiat » est prononcé, « le Verbe s'est fait chair et Il a habité parmi nous ».

A l'instant même Christ s'est fait homme. Pas au bout de 12, 14 ou encore 24 semaines, comme certaines législations inciteraient à penser depuis les temps de « Progrès »...

Quoi de mieux donc, que de tourner son cœur de bon matin à notre Mère au Ciel, à celle qui veillera sur nous tout au long de cette journée.

Quoi de mieux donc, que de renouer avec le Saint Angélus, que nous avons, par une grâce toute spéciale, encore le bonheur d'entendre chaque matin, et ce malgré l'hostilité du monde.

Soyons digne de cette grâce et du message qu'il veut nous faire passer : chaque matin l'espoir renaît, la Très Sainte Vierge nous montre la voie à suivre.

Quand les Papes faisaient la Loi...

C'est au Concile de Clermont, en 1095, que la pape Urbain II demanda que les cloches soient tintées le matin et le soir, pour que la Vierge obtienne le succès de la première Croisade.

... et nos Rois l'exécutaient...

En 1472, Louis XI rendit obligatoire pour tout le Royaume la sonnerie quotidienne des trois Angélus.

LA CRC MODERNISTE ?

Il semble que même les « meilleurs » catholiques s'y laissent prendre. On peut lire dans le courrier des lecteurs de ce mois de Juillet :

« Bien cher Frère Bruno, je voudrais vous raconter l'anecdote suivante qui prouve, s'il en était besoin, la spécificité de la CRC, absolument indispensable aujourd'hui pour garder la Foi, l'Espérance et la Charité. Martin se rend une heure par semaine, le mercredi après-midi, auprès d'un jeune et gentil chanoine du Christ-Roi qui a le mérite d'être à dix minutes en vélo de chez nous et de lui assurer, à seize ans, un catéchisme de persévérance. Du moins le croyions-nous, jusqu'à ce que notre fils revienne un jour, un peu méprisant envers ce prêtre qui avait expliqué sans sourciller que **la Genèse était à prendre au pied de la lettre, que la Terre avait cinq mille ans maximum et que toute idée d'évolution était en elle-même diabolique...**

« Il se trouve que Martin a l'esprit scientifique, logique, qu'il s'intéresse à énormément de choses et qu'il avait écouté toute la série du Père sur les Sciences, avec Darwin et compagnie. L'intelligence du Père, son acceptation et son intérêt pour les découvertes scientifiques, sa manière d'expliquer l'évolution sans nier la Création ont permis à Martin, je crois qu'on peut le dire, rien de moins que de garder la Foi !

« Autant pour un esprit littéraire, une mauvaise philosophie peut être dramatique, autant pour un esprit scientifique, **le refus de toute réflexion et de toute nouveauté, sous prétexte de Tradition mal comprise, aurait des conséquences désastreuses...** Donc merci au Père, merci à vous les frères etc... »

Ainsi faudra-t-il nous rendre compte que le modernisme, à la différence des autres hérésies qui s'attaquaient au dogme, et se cantonnaient dans toutes les disciplines : histoire, science, politique, philosophie, etc... toutes les fois que l'homme érige sa raison au-dessus du jugement de l'Église, c'est la répétition du péché originel. L'autorité de Dieu et de son Église est supplantée par le caprice de chacun. Au nom de la science éclairée, de la raison émancipée du carcan dogmatique, des « Lumières »... c'est toujours la même manière, orgueilleuse, de ne rien accepter qui ne soit contrôlé et consenti par l'esprit humain. N'est-ce pas le principe majeur de la nouvelle éducation : ne rien commander à l'enfant sinon ce qu'il peut comprendre et accepter ? Lequel principe fabrique des « boîtes à caprices », justice immanente pour les parents qui usent de tels principes !

SAINT ALPHONSE DE LIGUORI, DÉFENSEUR DE LA PAPAUTÉ

Tous les saints nous dictent le devoir sacré de conserver et défendre la foi de toutes nos forces. Certains semblent avoir parlé et écrit pour aujourd'hui. Tel ce docteur de l'Église napolitain, qui semble avoir prévu le drame de notre époque.

« Je suis prêt à verser mon sang pour la défense de la suprématie du Pape ; car, ôtez-lui cette prérogative, et l'autorité de l'Église est réduite au néant ! » - C'est bien ce que le Diable cherche à obtenir, en infestant l'apparente autorité pontificale. Mais la véritable autorité n'est pas dans Bergoglio ni dans les loups qui l'escortent ; elle est toute retranchée en Notre-Seigneur, qui la communique à qui bon lui semble, en proportion de la foi et de la charité qu'il y trouve, première condition d'appartenance véritable à la Sainte Église.

« Sans ce juge suprême pour trancher les controverses, la foi est perdue. Ce juge n'existe pas chez les hérétiques, et c'est ce qui cause parmi eux la confusion et les diversités d'opinions ; car chacun est son propre juge » - N'imitons pas nos ennemis en dogmatissant nos propres opinions ; et prions pour que Dieu nous donne rapidement le saint Pape qui rétablira toutes choses en nom Dieu.

L'ÉVANGILE DE CLOVIS

Pourquoi écrire un nouveau livre sur un roi si ancien, dont on a dû écrire déjà tant de pages, après quinze siècles écoulés ? Parce que le « saint Roi Clovis » est non seulement mal connu, mais défiguré par les parangons de la critique historique, au point qu'il est devenu presque impossible de retrouver sous les décombres des nouveaux dogmes rationalistes, les magnifiques et saintes histoires de l'épopée de Clovis, telles que tous les rois les ont apprises, telles que sainte Jeanne d'Arc les a connues, et certainement admirées, avant de les imiter si joyeusement et généreusement, « à la française ».

Telle était l'histoire autrefois, qui se racontait dans les chaumières et les couvents du saint Royaume de France, et qui fait un tel contraste avec les livres actuels sur le sujet, que ce fut une vraie joie et pour tout dire un grand honneur d'écrire ces lignes, et si Dieu veut, de ressusciter la figure d'un si noble roi, le premier de nos chevaliers, vrai croisé et pieux chrétien, dont certaines anecdotes arracheront des larmes, et gonfleront notre espérance, pour la France en grande pitié, et l'Église aux portes du tombeau...

L'antidote à la cancel culture, c'est de retrouver notre sainte histoire... bientôt disponible chez Vox Gallia : Rdv le 25 août !